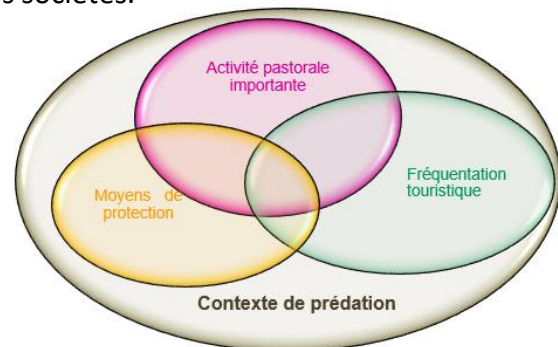


Le territoire du Parc national des Pyrénées est, pour près de 90% de sa surface, couvert d'espaces à vocation pastorale, depuis les pentes du Pic d'Anie à celles de la Vallée d'Aure.

Cette activité pastorale, issue d'une tradition multiséculaire, a structuré et structure encore, des prairies de fauche aux estives, les paysages et les activités des vallées, en adaptant ses pratiques au gré des évolutions qui traversent nos sociétés.

Parmi celles-ci, une fréquentation de la montagne par un nombre croissant d'usagers visiteurs dans un contexte de prédation en lien avec la présence de l'ours et du loup et au développement des moyens de protection des troupeaux, dont les chiens.



Ainsi, la conciliation des différents usages nécessite une attention particulière et la question du chien se trouve au cœur de celle-ci.

Si l'on se limite aux seuls chiffres connus des chiens suivis par la Pastorale Pyrénéenne, le constat est à l'augmentation franche et régulière de l'utilisation de chiens de protections. En 2025 et sur l'ensemble du massif, ce sont 1070 chiens qui sont suivis pour 577 éleveurs (dont 134 dans les Pyrénées Atlantiques et 103 dans les Hautes Pyrénées). Dans les Pyrénées-Atlantiques, l'Association des éleveurs transhumants des vallées béarnaises évalue à environ 10% le taux de chiens suivis par la pastorale, ce qui donne un ordre de grandeur du nombre des chiens de protection en présence.

Dans l'objectif de concilier les usages, et parmi d'autres initiatives prises sur le massif, le Parc national des Pyrénées a élaboré un programme pluriannuel de médiation d'ampleur sur les années 2023 à 2025. Ce dispositif a mobilisé 3 à 5 équipes de deux médiateurs et médiatrices, formé.e.s et opérationnel.le.s sur les vallées du Parc durant les quatre mois d'estive, de juin à septembre.



Ces 10 agents, aux profils diversifiés et complémentaires, sont formés de manière intensive par un groupement de partenaires techniques ou institutionnels (1) durant 2 à 3 semaines, à la rencontre des différentes familles d'acteurs ainsi qu'aux techniques de médiation.

Ils ont notamment dans leur cursus, une phase théorique et pratique au contact des chiens de protection.

*Principales thématiques
abordées dans la formation*

Bien entendu, ce dispositif s'insère en cohérence et en complémentarité au sein de l'ensemble des dispositifs existants et portés par les autres acteurs institutionnels agissant sur les thématiques d'accueil en montagne :

L'ensemble est soutenu par l'Etat dans le cadre du Fonds Vert, de la stratégie nationale de la biodiversité et par différents plans nationaux d'action.



Quelques résultats qualitatifs et quantitatifs



Environ 42.000 personnes ont été contactées au cours de près de 13.000 interactions durant ces 3 saisons d'estive.

Sans détailler ici, quelques idées force se distinguent :

- La question des chiens est centrale : comportement vis-à-vis des chiens de protection, comportement avec chiens de compagnie, infractions relatives aux chiens
- Les comportements d'interaction avec les troupeaux sont une préoccupation majeure de l'ensemble des familles d'acteur

Dans l'ensemble de ces interactions, le rôle des médiateurs consiste principalement à informer les personnes :

- de la réglementation éventuelle,
- des bons gestes à adopter en expliquant les tenants et les aboutissants,
- des conséquences de leurs actions sur les autres et sur le milieu.

Dans la plupart des cas ces messages sont entendus et compris, l'échange permettant d'adapter le discours à la réalité des comportements et des individualités.

La multiplication de la présence des chiens de compagnie dans l'un des « derniers espaces de liberté », tel qu'il est bien souvent perçu, est une cause importante de dérangement direct et indirect de la faune sauvage et des troupeaux. Une éducation/médiation se prolongeant dans le temps sera nécessaire à la modification durable des comportements et à une conciliation apaisée des usages.

Les efforts actuels de sélection, d'éducation des chiens de protection, couplés à la bonne éducation des publics fréquentant la montagne sur les comportements à adopter en présence de ces chiens sont de nature à limiter les incidents. La médiation est l'un des leviers majeurs dans cette cohabitation, en lien avec l'ensemble des familles d'acteurs de la montagne.

(1) Liste des partenaires techniques de la formation : GIP CRPGE : Pastoralisme 65, portraits de territoires pastoraux ; CDEO + Pierre Gascouat: Pastoralisme Béarn ; Gestionnaires d'estives (CS Haut Ossau, SIVOM Labat de Bun), IPHB: modes de gestion collective des espaces pastoraux ; DDT(M) 64 et 65: réglementation, dispositifs d'accompagnement ; Pastorale Pyrénéenne (chiens de protection) ; OFB (DR Occitanie et Nouvelle Aquitaine): prédateurs ; CD 65 (Office des sports): santé, effort, randonnée ; CD 64 (ADT): tourisme, pratiques, techniques de communication ; Refuges: accueil, pratiquants rando ; PNP : réglementation, connaissance terrain, sécurité en montagne)

Stéphane Gipouloux
Parc national des Pyrénées